

Les eaux souterraines

Régionalement, l'écoulement des eaux souterraines s'effectue des Hautes-Terres vers le fleuve Saint-Laurent. Localement, les eaux s'écoulent vers le creux des vallées et vers le lac Maskinongé. En aval du territoire, dans la zone agricole, il y a peu de recharge de la nappe phréatique, d'où l'importance de protéger les zones de recharge préférentielles qui se trouvent en amont du territoire.

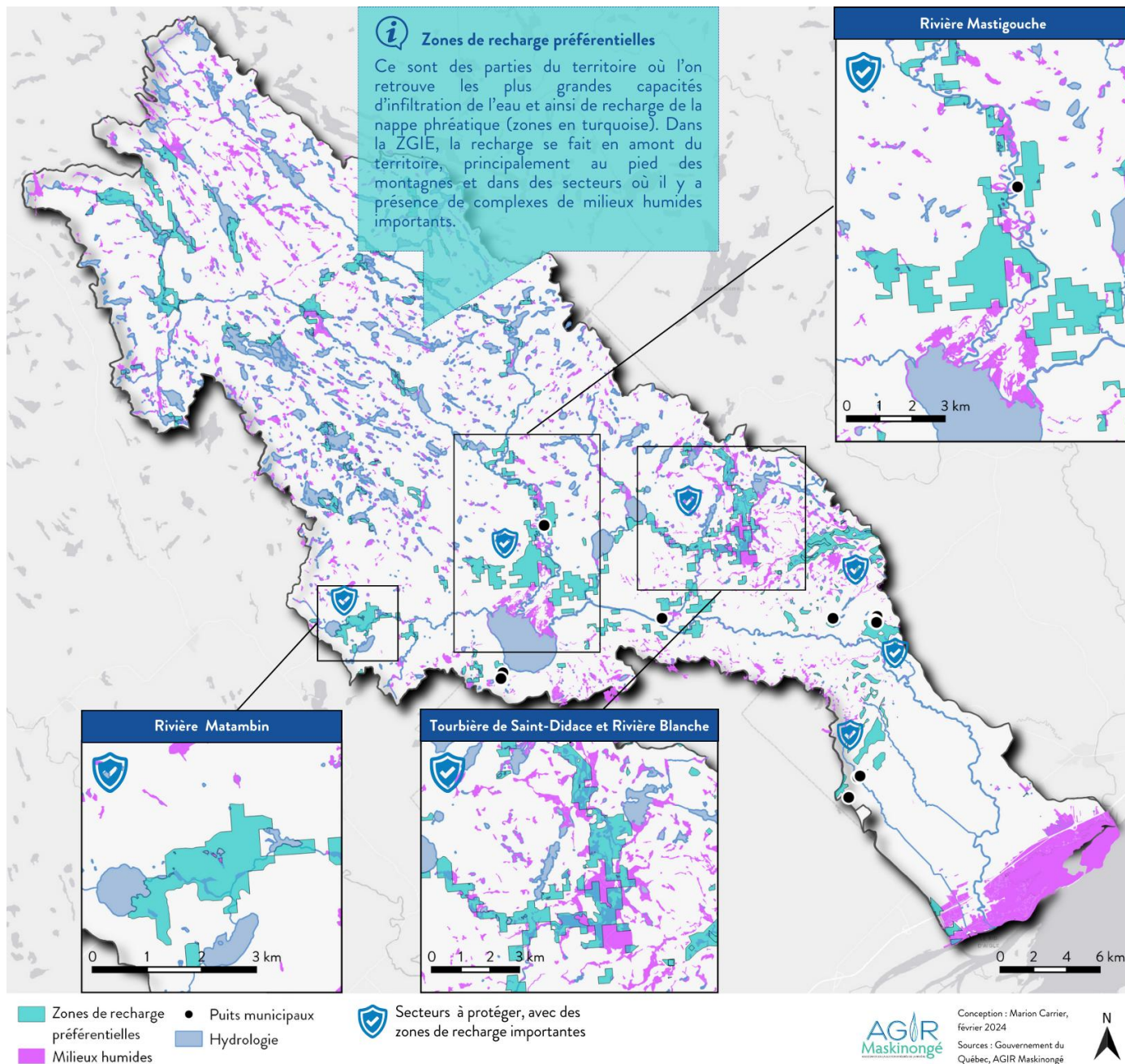


Figure 11 : Zones de recharge préférentielles de la ZGIE